

Ouagadougou, Burkina Faso OHôtel AZALAI

20 & 21 NOVEMBRE 2025





« LE CAMC-O, 20 ANS DE PRATIQUE D'ARITRAGE ET DE MEDIATION : BILANS ET PERSPECTIVES »

LEÇON INAUGURALE



LE PRESIDENT
DU COMITE SCIENTIFIQUE

Professeur Filiga Michel SAWADOGO,

Agrégé des facultés de droit, Professeur titulaire, Ancien Recteur, Ancien Ministre, Commissaire à l'UEMOA chargé du Département du Marché Régional et de la Coopération

LES ANIMATEURS DU COLLOQUE

SOUS-THEME IPROMOTION ET PRATIQUE DES MARL

DANS L'ESPACE OHADA



Panel 1

PROMOTION ET PRATIQUE DES MARL DANS L'ESPACE OHADA

Modératrice Docteur BOLI/DJIBO Bintou,

Ancienne Secrétaire Permanente CAMC-O, Coordonnatrice du Certificat en Médiation OHADA (CMO) Présidente Cabinet Consensualis Multi-Doors

INTERVENANTS



CONTRIBUTION DU CAMC-O A LA VULGARISATION DES MARL AU BURKINA

Drissa COULIBALY,

Secrétaire Permanent du CAMC-O) Arbitrage Interne et International Médiateur certifié de l'International Trade Center



ROLE DES ACTEURS JUDICIAIRES : AVOCATS, NOTAIRES, MAGISTRATS

Maitre SOME Barterlé Mathieu, Avocat à la Cour

Docteur en droit privé



ROLE DES POUVOIRS PUBLICS

Docteur Prosper SYLGA, Magistrat

Secrétaire Permanent de la CONAHDA Burkina Faso



LA PART DES ENTREPRISES DANS LA PROMOTION ET LA PRATIQUE DES MARL

Docteur Sadjo OUSMANOU

Docteur en droit privé, Fondateur du CPAM Cameroun

SOUS-THEME II LES MARL AU SOUTIEN DE L'ECONOMIE



Panel 2

COMPETENCES DE L'ARBITRE ET ARBIRABILITE DES LITIGES

Modérateur Professeur Filiga Michel SAWADOGO,

Agrégé des facultés de droit, Professeur titulaire, Ancien Recteur, Ancien Ministre, Commissaire à l'UEMOA chargé du Département du Marché Régional et de la Coopération



ARBITRAGE ET CONTRATS D'AFFAIRES

Maitre YONI Amado, Avocat à la Cour



ARBITRAGE ET PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC

Docteur Achille NGWANZA

Associé-gérant de JUS AFRICA, Membre de l'institut de droit des affaires internationales de la CCI.



ARBITRAGE ET RECOUVREMENT DES CREANCES

Maitre Salifou DEMBELE

Avocat à la Cour, Docteur en droit privé / Expert agréé au Centre d'Information Juridique des Affaires (CIJA).



ARBITRAGE ET SOCIETES

COMMERCIALES Maitre AKAKPO Martial

Avocat au Barreau du Togo Docteur en droit, Secrétaire Permanent du CIAM

SOUS-THEME II LES MARL AU SOUTIEN DE L'ECONOMIE



Panel 3

LA MEDIATION, MERE DE TOUTES LES PROCEDURES DE REGLEMENT DES LITIGES

Modérateur Professeur Dominique KABRE,

Professeur agrégé des facultés de droit
Professeur titulaire à l'Université Thomas Sankara
Vice-président chargé des enseignements et des Innovations pédagogiques à l'Université Thomas SANKARA



L'ESPRIT DE LA MEDIATION : ETAT D'ESPRIT, PROCESSUS, POSTURE DU MEDIATEUR

Docteur BOLI/DJIBO Bintou,

Ancienne Secrétaire Permanente CAMC-O, Coordonnatrice du Certificat en Médiation OHADA (CMO) Présidente Cabinet Consensualis Multi-Doors

INTERVENANTS



L'IMPORTANCE DE LA MEDIATION DANS LE RECOUVREMENT DES CREANCES QUID DE LA MEDIATION EN MATIERE MINIERE ET FONCIERE ?

Maitre Sylvie DEMBELE

Avocate à la Cour



LES ENJEUX DE LA MEDIATION JUDICIAIRE

Conseiller Mathias DOLLY

Docteur en droit, Magistrat, Conseiller à la Cour administrative d'appel de Ouagadougou Enseignant-vacataire en droit public



Ouagadougou, Burkina Faso OHôtel AZALAI

20 & 21 NOVEMBRE 2025



COLLOQUE INTERNATIONAL





Panel 4

EFFICACITE DES MARL

Modérateur Professeur Jean Yado TOE,

Enseignant-chercheur des Universités à la retraite Président du Comité d'Arbitrage et de Médiation du CAMC-O

INTERVENANTS



LE JUGE DANS L'ARBITRAGE : DE LA COLLABORATION A L'ACCOM-PAGNEMENT

Professeur Souleymane TOE

Professeur agrégé de droit privé Professeur Titulaire des universités Expert en prévention et traitement des difficultés des entreprises Enseignant-chercheur à l'université Thomas Sankara



LA MOTIVATION DE LA SENTENCE ARBITRALE : L'ARBITRE FAIT-IL AUTREMENT QUE LE JUGE ?

Docteur Achille NGWANZA

Associé-gérant de JUS AFRICA, Membre de l'institut de droit des affaires internationales de la CCI.



LE CONTROLE DE REGULARITE DES SENTENCES : ACTUALITES JURISPRUDENTIELLES

Docteur Alain ZERBO

Docteur en droit privé, Magistrat Président de Chambre à la Cour d'appel de Ouagadougou, Formateur permanent à l'ERSUMA



L'EXECUTION DE L'ACCORD DE MEDIATION KOUANDA/DERRA Safieta

Magistrate Conseiller à la Cour de cassation

SOUS-THEME IV OUEL POSITIONNEMENT POUR L'AVENIR ?



Panel 5

OUEL POSITIONNEMENT POUR L'AVENIR?

Modérateur Maitre Bénao BATIBIE,

Avocat à la Cour Bâtonnier en exercice de l'Ordre des Avocats du Burkina Faso

INTERVENANTS



QUELLES STRATEGIES POUR LE RAYONNEMENT DES CENTRES DE L'ESPACE OHADA A L'INTERNA-TIONAL?

Maitre AKAKPO Martial

Avocat au Barreau du Togo Docteur en droit, Secrétaire Permanent du CIAM



UNE PLACE POUR LES ARBITRES ET MEDIATEURS « AFRICAINS » A L'INTERNATIONAL

Professeur Dominique KABRE

Professeur agrégé des facultés de droit Professeur titulaire à l'Université Thomas Sankara Vice-président chargé des enseignements et des Innovations pédagogiques à l'Université Thomas SANKARA



LA PROBLEMATIQUE DE LA FORMATION CONTINUE DES ACTEURS DES MARL

Docteur Karel Osiris DOGUEL

Docteur en Droit des affaires Enseignant-chercheur et Chargé d'enseignement bilingue dans les universités

Directeur Général ERSUMA

SOUS-THEME IV QUEL POSITIONNEMENT POUR L'AVENIR?



Panel 6

OUEL POSITIONNEMENT POUR L'AVENIR?

Modérateur Maitre Mamadou TRAORE,

Avocat à la Cour, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Burkina Faso Vice-président du Conseil d'Administration du CAMC-O

INTERVENANTS



L'ARBITRAGE D'INVESTISSEMENT **ET LES CENTRES AFRICAINS Professeur Vincent ZAKANE**

Professeur agrégé de droit public Professeur Titulaire des universités Enseignant-chercheur à l'université Thomas Sankara



LES ENJEUX DU TIERS FINANCEMENT **EN ARBITRAGE**

Maitre Ali NEYA, Avocat à la Cour Master de Recherche en Droit International et des Droits de l'Homme Option Droit Privé Président du Comité National du Burkina Faso de l'Union International des Avocats (UIA)

Membre de la commission d'arbitrage de l'UIA



LES MARL A L'EPREUVE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE A L'INTERNATIONAL?

Docteur Sadjo OUSMANOU

Docteur en droit privé. Fondateur du CPAM Cameroun



























